Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique

Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique

Band: - (1995)

Heft: -: Programmes prioritaires

Artikel: Les Programmes prioritaires

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-971497

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Programmes prioritaires

es Programmes prioritaires constituent une initiative relativement nouvelle de la Confédération, qui a pour but de suivre l'évolution internationale en matière de recherche et d'encourager la création de centres d'excellence dans les hautes écoles suisses ainsi que celle de réseaux de collaboration suprarégionaux.

En 1991, six Programmes prioritaires ont été décidés par le Parlement pour les domaines clés suivants: biotechnologie, informatique, sciences des matériaux, optique et électronique de puissance,

sciences de l'environnement. L'exécution de ces programmes est confiée au Conseil des Écoles polytechniques fédérales ((3)) et au Fonds national suisse de la recherche scientifique (景). Le Fonds national porte la responsabilité des trois Programmes prioritaires ENVIRONNEMENT, BIOTECHNO-LOGIE, et INFORMATIQUE. Les Programmes prioritaires LESIT, OPTIQUE et RECHERCHE sur les Matériaux sont gérés par le Conseil des EPF.

A la demande du Groupement de la science et de la recherche du Département de l'Intérieur, le Fonds national et le Conseil des EPF ont entrepris la con-

ception de deux nouveaux Programmes prioritaires: l'un, orienté vers les sciences sociales (Demain la Suisse/Zukunft Schweiz), serait réalisé sous la responsabilité du Fonds national; l'autre, dans le domaine des micro- et nanotechniques (Minast), serait géré par le Conseil des EPF. Sous réserve des décisions encore à prendre par le Parlement, les premiers travaux de recherche, au sein de ces deux programmes, pourraient démarrer en 1996. Le Programme

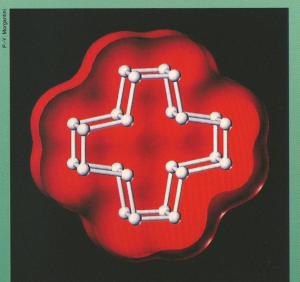
prioritaire Lesit du Conseil des EPF s'achèvera comme prévu à la fin de 1995.

Les Programmes prioritaires sont conçus dans une perspective à long terme. Ils doivent coordonner les activités existantes et susciter des impulsions dans des secteurs déterminés. L'encouragement de la collaboration entre les hautes écoles et l'économie privée est l'un de leurs principaux objectifs.

Les Programmes prioritaires favorisent la réalisation de projets de recherche de longue durée, en encourageant la coopération à tous les niveaux et la

mise en commun des capacités existantes. En plus, les programmes ont pour but de renforcer les unités de recherches performantes spécialisées, de promouvoir la diffusion des savoirs et le transfert des technologies, ainsi que de stimuler la collaboration internationale en matière de recherche. L'évaluation des choix technologiques (Technology Assessment) fait partie de chaque programme.

Une mise au concours publique ou ciblée des programmes a lieu sur la base de plans d'exécution approuvés par le Conseil fédéral. Les programmes sont ouverts aux chercheurs



Helvétane: cet hydrocarbone (CH)₂₄ est théoriquement stable, mais les scientifiques n'ont pas encore réussi à le produire, si ce n'est sur ordinateur.

d'institutions de recherche publiques et privées.

Secrétariat des Programmes prioritaires du Conseil des EPF: Franziska Marti, dr ès sc., Conseil des EPF, Secrétariat des PPR, ETH-Zentrum, CH-8092 Zurich.

Tél: 01/652 20 04 Fax: 01/632 11 90

Secrétariat des Programmes prioritaires du Fonds national: Urs Christ, dr ès sc. (BIOTECHNOLOGIE, ENVIRONNEMENT), Stefan Bachmann, lic. ès lettres (INFORMATIQUE, DEMAIN LA SUISSE), Case postale, CH-3001 Berne.

Tél: 031/308 22 22 Fax: 031/301 30 09